

HOSPITALISATION D URGENCE

Par Remy56187 Postée le 16/09/2022 11:57

Bonjour j ai sérieux problème d alcool je souhaite me faire hospitaliser d urgence car ça devient un enfer et dangereux pour moi et mes proches comment faire ?

Mise en ligne le 16/09/2022

Bonjour,

Vous souhaitez vous faire hospitaliser en urgence dans le cadre d'un sevrage à l'alcool car vous vous sentez en danger. Nous comprenons bien qu'il paraisse compliqué de vous maintenir dans cet état sans obtenir de réponse rapide.

Or, les services d'addictologie fonctionnent très rarement dans l'urgence. Les professionnels ont besoin de vous rencontrer au préalable pour échanger sur vos attentes et besoins et qu'ils soient en mesure d'y répondre. Pour cela ils doivent avant toute admission, évaluer votre niveau de dépendance, connaître vos habitudes et l'ancienneté des consommations. C'est une démarche qui se prépare et s'organise en amont.

Nous vous transmettons quelques adresses en bas de page. Nous vous transmettons également le lien vers notre rubrique « adresses utiles » pour que vous puissiez effectuer une autre recherche si cela ne convenait pas. Il vous suffit d'indiquer votre ville et de sélectionner « sevrage hospitalier court » ou « sevrage hospitalier + de 7 jours » pour un séjour plus long.

Si votre état de santé vous inquiète et qu'il relève d'une urgence vitale, bien entendu vous pouvez vous rendre aux urgences de votre ville. Mais ce service n'a pas vocation à traiter les addictions et ne sera pas en mesure de vous garder après avoir répondu à l'urgence vitale.

Il vous est possible en attendant de faire appel à votre médecin traitant pour qu'il puisse également vous conseiller et vous proposer des solutions en vue d'une hospitalisation à venir.

Si vous souhaitez joindre un écoutant de notre service pour plus d'informations ou pour vous aider dans la recherche d'un établissement hospitalier, composez le 0980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé). Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h ou par tchat via notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h les week-ends.

Avec tous nos encouragements.

Bien à vous

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES

CLINIQUE DU RELAIS - CENTRE DE SOINS EN ADDICTOLOGIE

31, route du Lac
46140 CAILLAC

Tél : 05 65 30 97 97

Site web : www.clinique-du-relais.fr

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

COVID -19 : Accueil dans le respect des gestes barrières

Voir la fiche détaillée

UPCA : UNITÉ DE PSYCHOPATHOLOGIE DES CONDUITES ADDICTIVES

le bourg
46120 LEYME

Tél : 05 65 10 20 37

Site web : <https://www.icm46.fr/>

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h30

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Alcool info service